



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Galvaniseur à froid AEROSOL

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Galvaniseur à froid AEROSOL

Numéro du produit RF0063C,RF0183C

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. Peinture.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur A Holts Car Care Product  
Holt Lloyd International Ltd  
Barton Dock Road  
Stretford  
Manchester  
M32 0YQ - England, UK  
+44 (0) 161 866 4800  
FAX +44 (0) 161 866 4854  
www.holtsauto.com

Personne à contacter Contact Email address: info@holtsauto.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence FR - INRS Tél :+33 (0)1.45.42.59.59 24hrs

Numéro d'appel d'urgence national <http://echa.europa.eu/en/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks>

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

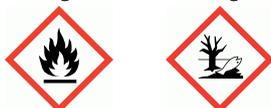
Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Classification (67/548/CEE) F+;R12. N;R50/53. R67.  
ou (1999/45/CE)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



## Galvaniseur à froid AEROSOL

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P102 Tenir hors de portée des enfants. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.

### 2.3. Autres dangers

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

<b>ZINC EN POUDRE - POUSSIÈRES DE ZINC (STABILISÉES)</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 7440-66-6                      Numéro CE: 231-175-3 Facteur M (aigu) = 1                              Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b> Aquatic Chronic 1 - H410 Aquatic Acute 1 - H400	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> N;R50/53
<b>Solvant naphta (pétrole) aromatique léger</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 64742-95-6                      Numéro CE: 265-199-0	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H335, H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R65. Xi;R37. N;R51/53. R66,R67,R10.
<b>ACÉTONE</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 67-64-1                              Numéro CE: 200-662-2	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R66 R67

## Galvaniseur à froid AEROSOL

<b>XYLÈNE</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Flam. Liq. 3 - H226	R10 Xn;R20/21 Xi;R38
Skin Irrit. 2 - H315	
Acute Tox. 4 - H312	
Acute Tox. 4 - H332	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Non pertinent.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Poudre. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.
---------------------------------------	---

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Extrêmement inflammable. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles. Les contenants peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
-----------------------------	--

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Enlever ou refroidir avec de l'eau les contenants à proximité de l'incendie. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les contenants exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
--	--

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

## Galvaniseur à froid AEROSOL

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Laisser de petites quantités s'évaporer, si on peut le faire sans danger. Ne pas permettre au produit de rentrer dans des espaces confinés, à cause du risque d'explosion. Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### SECTION 7: Manipulation et stockage

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

##### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C.

**Classe de stockage** Stockage de gaz comprimé inflammable.

##### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ACÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

##### XYLÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP, WEL 50 ppm(D), ppm 220 mg/m<sup>3</sup>(D), mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP, WEL 100 ppm(D), ppm 441 mg/m<sup>3</sup>(D), mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

## Galvaniseur à froid AEROSOL

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). EN374
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Aérosol.
<b>Point d'éclair</b>	<0°C

#### 9.2. Autres informations

<b>Composé organique volatile</b>	VOC Content = Ce produit contient au maximum 54.5 de COV.
-----------------------------------	---

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants. Bases fortes. Acides forts minéraux.
----------------------------	--

#### 10.5. Matières incompatibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).
--	---

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - cutanée

<b>ETA cutanée (mg/kg)</b>	31 428,57
----------------------------	-----------

##### Toxicité aiguë - inhalation

<b>ETA inhalation (gaz ppm)</b>	128 571,43
---------------------------------	------------

<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	314,29
--------------------------------------	--------

<b>ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)</b>	42,86
---	-------

## Galvaniseur à froid AEROSOL

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
<b>Contact cutané</b>	Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Classe déchet** WGK : 3 (Germany)

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**Indications de transport maritime** Ne pas rejeter dans l'environnement.

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition (ADR/RID)** AEROSOLS (ZINC POWDER - ZINC DUST (STABILISED))

**Nom d'expédition (IMDG)** AEROSOLS (ZINC POWDER - ZINC DUST (STABILISED))

**Nom d'expédition (ICAO)** AEROSOLS (ZINC POWDER - ZINC DUST (STABILISED))

**Nom d'expédition (ADN)** AEROSOLS (ZINC POWDER - ZINC DUST (STABILISED))

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 2.1

**Etiquette ADR/RID** 2.1

**Classe IMDG** 2.1

**Classe/division ICAO** 2.1

## Galvaniseur à froid AEROSOL

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de restriction en tunnels (D)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

#### SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**

Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.  
 Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
 Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
 2008/47/EC aérosol directive Distributeurs (2008/47/EC)  
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Classification de danger pour l'eau** WGK 3

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### SECTION 16: Autres informations

Date de révision	23/09/2015
Révision	3
Remplace la date	05/03/2012
Numéro de FDS	14342

## Galvaniseur à froid AEROSOL

### Phrases de risque dans leur intégralité

R10 Inflammable.  
R11 Facilement inflammable.  
R12 Extrêmement inflammable.  
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R37 Irritant pour les voies respiratoires.  
R38 Irritant pour la peau.  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Mentions de danger dans leur intégralité

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.